

Dotation en fonds propres (notation)

Le Groupe Mobilière en comparaison avec la concurrence

Le Groupe Mobilière repose sur une base coopérative. Il est entièrement autofinancé et n'est pas coté en Bourse. La Mobilière dispose d'une dotation en fonds propres suffisamment élevée pour assurer sa pérennité ainsi que son développement par ses propres moyens.

Elle ne doit donc pas se soumettre à une procédure de notation interactive complexe et coûteuse, ni la tenir à jour. La Mobilière n'étant pas évaluée par des agences de notation, Mobilière Suisse Holding SA apparaît sur les listes de notation avec la mention «non notée».

En lieu et place de l'évaluation par des agences de notation, le montant et la qualité des fonds propres des assureurs privés légalement assujettis à une surveillance sont appréciés d'après la solvabilité de l'entreprise. Le quotient du Test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test, SST) est calculé en divisant le capital porteur de risque (capital disponible) par le capital cible (capital requis).

Un quotient de 100% signifie que le capital disponible couvre le capital requis et que les exigences légales sont donc remplies. Le tableau comparatif ci-dessous montre que la Mobilière présente une capacité financière supérieure à la moyenne et occupe une position de premier plan sur le marché.

Groupe d'assurance ayant leur siège principal en Suisse	Quotient SST au 31.12.2025	Notation (Standard & Poor's)
Mobilière Suisse Holding SA	519 %	★
Helvetia Baloise Holding SA avec SST de groupe granulaire		A-
Cluster Helvetia	325 %	
Cluster Baloise	219 %	
Swiss Life Holding SA	213 %	A-
Zurich Insurance Group SA	259 %	AA*

Filiales de groupes d'assurance étrangers opérant en Suisse

Allianz Suisse Société d'Assurances SA	274 %	AA
AXA Assurances SA	267 %	AA
GENERALI Assurances Générales SA	276 %	A+ ¹

★ Pas de notation de crédit disponible

¹ Notation par AM Best

* Notation de Zurich Compagnie d'Assurances SA

Les entreprises assujetties à la surveillance de la Confédération doivent disposer d'une solide dotation financière pour être à même de supporter, le cas échéant, de fortes variations de la sinistralité ou l'évolution défavorable des marchés financiers, tout en continuant à développer leurs affaires indépendamment de telles circonstances. Les filiales de groupes d'assurance étrangers profitent en outre de la forte capitalisation de leur société mère.